



**Communiqué**  
**MAIRIE DES MOUTIERS EN RETZ**  
**CORONAVIRUS – COVID-19**

**POINT DE SITUATION N° 7**

Le 15 Mai 2020

Chères Monastériennes, Chers Monastériens,

**Rentrée scolaire : des enfants heureux de se retrouver**

Il n'est pas courant de parler de la rentrée scolaire à cette période de l'année et pourtant, ce fut bien le cas ce matin pour une partie de nos élèves. Parents et enfants étaient ce matin devant les grilles, respectant scrupuleusement les horaires et les distances. Ce midi au restaurant scolaire, les repas froids ont été bien appréciés. En bref, **un bel exemple de rentrée calme, joyeuse et disciplinée**, très loin du titre d'un article publié ce jour dans Presse Océan par des journalistes qui n'étaient jamais venus m'interviewer.

**Littoral, plage, pêche et nautisme : un beau WE en perspective**

Cette semaine a été marquée par le déroulement progressif du plan de déconfinement. Malgré le vent et un temps un peu ingrat nous avons pu profiter de nos magnifiques espaces naturels et surtout nous retrouver. **Après le littoral, les chemins côtiers, douaniers et dunaires, ce sont les plages qui sont devenues accessibles à partir de cette fin de semaine** grâce aux démarches très précocement effectuées pour bénéficier d'une dérogation le plus rapidement possible. Il conviendra de bien respecter le fait qu'il demeure interdit d'y stationner par groupes, l'autorisation stipulant clairement que le mouvement doit prévaloir comme indiqué sur les panneaux d'information situés aux principaux points d'accès à nos plages. L'ouverture des plages nous permet **l'accès aux pêcheries et à la pêche à pied**, deux autorisations qui étaient très attendues. Je vous souhaite de belles et savoureuses pêches. L'accès à vos bateaux et les activités nautiques sont aussi autorisées. **Le Port du Collet retrouve ses marins**, toutes les indications leur sont fournies à la capitainerie. **Le club nautique** prépare les protocoles cadrant les nouvelles façons de procéder dans les bâtiments comme lors de la préparation des bateaux pour une reprise progressive de ses activités.

**Activités sportives communales**

Reprise de la gymnastique d'entretien en extérieur sur le site de la salle Jean Varnier. Limitée à des groupes de 10 personnes, les cours n'auront lieu que si les conditions météorologiques le permettent. Les personnes présentes devront se munir de leur propre tapis ou serviette. Pour une meilleure organisation, les personnes intéressées devront s'inscrire auparavant. (Mardi 19 mai : 9h15- 10h00 ; 10h15- 11h00 ; 18h00- 18h45 ; 19h00- 19h45). Pour toutes informations ou renseignements, contacter Yann, animateur sportif au : 06.20.77.02.41.

### **Activités des associations : une reprise progressive et des adaptations nécessaires**

Les associations peuvent préparer et soumettre à la mairie des protocoles correspondant à leurs types d'activités. Toutes les activités sportives se dérouleront à l'extérieur et par groupes limités à 10. Pour les autres types d'activités, la municipalité met en place des protocoles spécifiques à chaque salle communale de façon à pouvoir rouvrir ces dernières à l'horizon du 2 juin pour accueillir les activités compatibles avec les contraintes de la Loi de déconfinement. Le nombre de créneaux sera très probablement réduit en raison des nécessités de désinfection entre chaque groupe.

### **Masques lavables : une livraison encore repoussée à la semaine prochaine**

Face à cette situation, un petit nombre de masques jetables ont été distribués dans les boîtes aux lettres des personnes qui nous avaient indiqués leur besoin en masques lavables. Dès réception de ces derniers nous procéderons par le moyen le plus adapté et rapide à la distribution gratuite annoncée d'un par habitant.

### **Bibliothèque : une première semaine réussie**

Grâce aux bénévoles, sous le pilotage d'Annick Dérobert qui leur a proposé un protocole de reprise, la bibliothèque a, dès le 11 mai, permis le dépôt des livres. A partir du 18 mai, il sera possible d'emprunter des livres en respectant le protocole joint ci-dessous.

### **L'agence postale, accueil Mairie et bureau tourisme : réouverture aux jours et horaires habituels**

Afin de limiter les attentes inconfortables à la mairie, nous vous demandons encore de bien vouloir privilégier la prise de rendez-vous préalable jusqu'au 2 juin.

### **Forces vives : soutien et remerciements**

N'oublions pas celles et ceux qui nous ont permis de traverser au mieux ces deux derniers mois par une mobilisation intense. Evidemment les personnels du secteur de la santé, les aidants, mais aussi les agents de l'ensemble des services indispensables et des commerces ouverts. Aujourd'hui un grand nombre d'activités reprennent et là encore les acteurs économiques ont besoin de notre soutien. Les services du développement économique de la communauté d'agglomération sont à leur côté, attentifs à leurs attentes spécifiques par secteur. Enfin bars, restaurants et nombre d'acteurs du tourisme demeurent voient l'horizon de la réouverture se profiler mais avec pour beaucoup d'entre-deux des contraintes importantes. Je suis certaine que leur clientèle saura, par le respect des comportements adaptés, leur faciliter la reprise.

Nous continuerons à vous accompagner dans cette nouvelle étape qui va consister à apprendre à vivre avec un virus certes moins fréquent mais toujours présent. Et je suis convaincue que vous en comprenez parfaitement l'enjeu : réussir le déconfinement pour éviter à tout prix un retour en arrière dramatique.

Je sais pouvoir compter sur vous pour intégrer les adaptations nécessaires à chaque type, associative, de loisir, professionnelle sans relâchement au bénéfice de notre santé, de la vie sociale et d'une reprise économique indispensable.

Le 15 Mai 2020  
Pascale Briand  
Maire des Moutiers en Retz



# RÉOUVERTURE DES PLAGES

Arrêté préfectoral du 14 Mai 2020

Accès aux plages autorisé à compter du 15 Mai, de 8 heures à 21 heures uniquement

## AUTORISÉ

- ⇒ L'accès à la plage est limité à un usage dynamique :
- pratique sportive uniquement individuelle (jogging, sports nautiques)
  - baignade
  - promenade sur la plage dans le strict respect des règles de distanciation physique

## INTERDIT

- ⇒ Toute position statique prolongée sur le sable, distance de 1 mètre minimum entre les personnes et de 5 mètres minimum entre les groupes
- ⇒ Les rassemblements de plus de 10 personnes
- ⇒ La consommation d'alcool
- ⇒ Les pratiques festives et les pique-niques

15 Place de l'Eglise Madame - 44760 - Tél. : 02 40 82 72 05 - Fax : 02 40 64 77 07 - E-mail : [dgs@mairie-lesmoutiersenretz.fr](mailto:dgs@mairie-lesmoutiersenretz.fr)

## Protocole du 18 mai au 1er juin 2020 pour la bibliothèque

Attendre à l'extérieur sur la ligne orange

Entrer dans la bibliothèque sur l'invitation d'un bénévole

Déposer vos livres en retour dans le carton prévu dans le hall

Suivre le sens de circulation indiqué au sol dans la bibliothèque

Choisir vos livres avec l'aide d'un bénévole qui sortira les livres des rayons pour vous

Sortir par la porte arrière de la bibliothèque, sur le parking, entre les barrières

Seulement deux lecteurs seront admis dans la bibliothèque en même temps

Nous vous conseillons vivement le port du masque à l'intérieur de la bibliothèque.

Du gel hydroalcoolique sera à votre disposition dès votre entrée dans les locaux.

Sauf dérogation particulière, les enfants de moins de 14 ans ne seront pas acceptés dans la bibliothèque pendant cette période.

Les adultes pourront, bien sûr, emprunter de la littérature jeunesse.

**Attention : pensez à bien respecter la distanciation physique recommandée de 1m ou 1m50 minimum devant et à l'intérieur de la bibliothèque et n'oubliez pas les gestes barrières qui vous sont rappelés sur une affiche à l'entrée.**

Pour votre sécurité les livres, après leur retour, ne rejoignent les rayons qu'après une mise en quarantaine d'un minimum d'une semaine.

**Permanence téléphonique de la mairie : 02 40 82 72 05**

### **Les numéros d'appel utiles pour les commandes dans les commerces**

- Proxi : 02 51 74 61 88
  - Poissonnerie : 02 40 64 69 46
  - Boucherie : 02 40 82 72 31
  - Boulangerie : 02 40 82 75 47
  - Domaine du Sillon Côtier : 02 40 64 77 29
  - La P'tite Place : 06 64 00 47 13 – système de restauration à emporter
  - Les Délices de l'Air Marin : 06 32 50 54 80
  - La Ferme du Moulin de Bellevue : 06 49 09 51 23
  - La Petite Monastérienne : 09 73 68 38 87
- 
- **Zone ostréicole de Lyarne**

Afin de pouvoir assurer la sauvegarde de son activité, la Zone Ostréicole de Lyarne met en place un nouveau dispositif de commercialisation de ses produits.

- **Les établissements GADET** proposent une livraison à domicile, sur un rayon de 12 à 15 km du lieu de leur exploitation, et respectant les consignes gouvernementales et les principes de base des gestes barrière.  
**Vous pouvez les contacter au 06 40 11 06 03**
- Pour les autres ostréiculteurs de la zone, il vous suffit de passer vos commandes par téléphone. Chacun vous indiquera alors ses modalités de fonctionnement quant au retrait des produits commandés.
  - **Jacques GAREL : 06 88 07 75 67**
  - **Jean-Philippe DUPONT : 06 40 72 19 04**
  - **Pascal et Virginie GIRARD : 06 59 17 28 24**
  - **Alain DOUSSET : 06 82 04 15 39**
  - **Laurent DAVID : 02 40 64 68 41**
  - **Joël TESSIER : 02 40 64 79 01**
- **Yvan AVRIL – Port du Collet : 02 40 21 44 21**

### **Les sites de la communauté d'agglomération utiles à consulter**

- **L'aide aux entreprises** : le service DevEco est à disposition pour accompagner les entreprises en difficulté (problème administratifs, ...) - lien vers le post Facebook avec les coordonnées : <https://www.facebook.com/pornicagglo/posts/2926903797352956>
- **Les violences intrafamiliales en cette période de crise** : <https://www.facebook.com/pornicagglo/posts/2935839039792765>
- Lien vers la page Facebook <https://www.facebook.com/pornicagglo/>
- Lien vers le site internet : <http://www.pornicagglo.fr>